

Relations entre le Canada et l'Italie

LE RELÈVEMENT de l'Italie après la guerre a été remarquable. Le pays a repris sa place au sein des conseils mondiaux et des organisations internationales. Il a redressé son économie détruite par la guerre et a relevé considérablement le niveau de vie de ses habitants. Cependant, sa réalisation la plus importante sans doute été la restauration de la démocratie parlementaire.

Après la capitulation de juin 1943, l'Italie connaît une période de confusion pendant laquelle le pays est le champ de bataille des armées allemandes et des puissances alliées. Son gouvernement provisoire légitime ne jouit à cette époque que d'une autorité limitée, mais il acquiert du prestige avec la libération du pays et des représentants de tous les partis politiques antifascistes font leur entrée au ministère. Il y a élections nationales et référendum le 2 juin 1946. Le référendum est favorable à la république, et les représentants élus forment une Assemblée constituante dont la tâche principale est de ratifier le Traité de paix du 31 juillet 1947. Une nouvelle constitution, qui donne à l'Italie un président et un parlement bicaméral et un conseil des ministres, est votée en décembre 1947. Elle n'entre en vigueur que le 18 avril 1948, à la suite de l'élection des deux chambres du Parlement et de celle du premier président. La Constitution n'a subi aucune modification importante depuis cette date. Des élections nationales ont eu lieu en 1953, en 1958 et en 1963.

Depuis l'adoption de la Constitution, le parti démocrate-chrétien est le groupe politique le plus important au Parlement. Même s'il n'a la majorité, il dirige ordinairement le pays en coalition avec d'autres partis démocrates. Le gouvernement actuel groupe des ministres démocrates-chrétiens, socialistes, démocrates sociaux et républicains. Le premier ministre actuel, M. Aldo Moro, et le ministre des Affaires étrangères, M. Fanfani, sont démocrates-chrétiens. Le président M. Giuseppe Saragat, élu en décembre 1964, est démocrate-social.

Même si le vote populaire a toujours été favorable aux démocrates, le parti communiste est très fort. Il est bien dirigé et bien financé; aux dernières élections générales, un électeur sur cinq a voté en faveur de ce parti, qui est devenu le deuxième du Parlement. La présence de ce groupe important, qui ne se conforme pas aux méthodes démocratiques occidentales, a rendu l'administration du pays difficile et, à certains moments, a menacé la stabilité du gouvernement; elle n'a pas, toutefois, empêché le fonctionnement de la démocratie parlementaire.

L'Alliance atlantique

L'Italie a été en 1949 signataire originaire du Traité de l'Atlantique Nord. Le maintien de l'Alliance avec les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord est resté, depuis lors, un point essentiel de sa politique étrangère. Les Italiens jugent que l'établissement de liens politiques (Conseil de l'Europe et Union de